

sont le symptôme d'un mal déjà grave, que l'encyclique annoncée va guérir ou au moins empêcher de se propager, il faut l'espérer.

Nous avons dit tout à l'heure que les Canadiens, en particulier, ont raison de se réjouir, et voici pourquoi. Le plan Faribault renfermait un germe de mort pour l'arbre de la nationalité canadienne transplanté aux Etats-Unis.

Le principe, une fois admis, aurait fait son chemin comme une traînée de poudre de l'ouest à l'est, et obtenu droit de cité dans la plupart des centres canadiens de l'Union Américaine. Les raisons de nécessité sont un peu les exigences politiques, elles justifient et expliquent tout en apparence, mais en réalité elles ne justifient et n'expliquent rien. Puisque le plan de Faribault est condamné, le même plan ne vaut pas mieux à Cohoes ou ailleurs. Il faut donc y renoncer, bongré malgré; et tant mieux, puisqu'il devait, à brève échéance, donner le coup de grâce à la nationalité canadienne. Ce qu'il faut à nos compatriotes des Etats-Unis, disent tous ceux qui sont au fait de leur position, ce sont des couvents et de bonnes écoles élémentaires. Le temps n'est pas encore arrivé de fonder des écoles supérieures, dont le maintien est généralement trop onéreux pour les ressources de la population obligée de payer une double taxe scolaire. Si cette erreur a été commise quelque part et quo les ressources pécuniaires fassent défaut, il est plus digne et plus patriotique de confesser jugement et de fermer ces écoles supérieures, que de les maintenir en sacrifiant leur caractère d'écoles paroissiales. L'amour propre, en pareille occurrence, est un facteur qu'il faut absolument mettre de côté.

Les temps sont mauvais partout pour la nationalité canadienne. Elle est en butte à la défiance et à la persécution, non seulement aux Etats-Unis, mais en particulier au Nord-Ouest, au Manitoba et à Ontario. Sa langue et ses écoles sont le point de mire d'un groupe de fanatiques, que les concessions et la tolérance ne font que rendre plus insolents. Au Manitoba c'est tout un gouvernement qui attente à des droits que la Cour Suprême du Canada vient de déclarer inattaquables, en attendant que le Conseil Privé d'Angleterre en fasse autant. Au Nord-Ouest c'est une poignée de fanatiques, d'Ontario, recrutés dans les deux camps politiques, qui s'attaque à la langue et aux écoles de la minorité de ce territoire. Ecrasés hier aux Communes d'Ottawa, par une majorité de 99, ils demandent aujourd'hui, par l'entremise d'un autre porte-voix, des amendements à la constitution du Conseil du Nord-Ouest, qui sont la suppression complète de la garantie des droits religieux et civils de la minorité.